

<p><b>COMMUNE DE MOHON</b></p> <p><b>EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE</b></p> <p><b>ORDINAIRE</b></p> <p><b>DU 3 MAI 2018</b></p>
--

L'an deux mille dix-huit, le 3 mai à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de MOHON se sont réunis à la salle de la mairie sur convocation en date du 18 avril 2018 qui leur a été adressée par le Maire de la Commune de MOHON, Madame DENIS Josiane et affichée le 18 avril 2018 à la Mairie de MOHON.

<u>PRENOM</u> <u>NOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>Présents</u>	<u>Absents ayant donné pouvoir</u>	<u>Absents</u>	<u>Secrétaire de séance</u>
DENIS Josiane	Maire	X			
LE RAT Martine	Adjointe			X	
BLANDEL Alain	Adjoint	X			
CARO Jean-François	Adjoint	X			
BOUTE Jean-Louis	CM	X			
LE QUEUX Pascal	CM	X			
VANDEKERKOVE Marie-Véronique	CM	X			X
LALYCAN Claudine	CM		Pouvoir à Mr GUILLEMAUD Marc		
GUILLEMAUD Marc	CM	X			
PRESSARD Hervé	CM	X			
CLERO Jean-Michel	CM	X			
MOREL Hervé	CM			X	
COLLAS Marc	CM	X			
HOUEIX Ludovic	CM	X			
TOTAL	14	11	01	02	

Membres en exercice	Membres présents	Membres donnant pouvoir	Suffrages exprimés
14	11	01	12

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame VANDEKERKOVE Marie-Véronique pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et y adjoint Mme AUQUET Isabelle, Directrice Générale des Services en qualité de secrétaire assistante.

---

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 AVRIL 2018**

Mme le Maire demande s'il y a des remarques à formuler au procès-verbal de la séance du 6 avril 2018.

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est validé à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 1 – 03.05.2018 – CENTRE CULTUREL DU MILLE CLUBS – AVENANT N° 1 AU MARCHÉ LUEL (BARDAGE METALLIQUE)**

- Présentation et autorisation de signature pour travaux complémentaires bardage boulodrome
- Délibération à prendre

Madame le Maire présente à l'assemblée la proposition d'avenant N° 1 au marché passé avec l'entreprise LUEL pour le bardage métallique (lot 5) pour les travaux du centre culturel du mille clubs.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable à l'unanimité (12 voix pour) pour engager les travaux complémentaires de bardage du boulodrome côté parking rue du tronc pour un montant de 4 151 euros 76 HT .

Mme Le Maire est autorisée à signer l'avenant 1 au marché LUEL (bardage métallique) d'un montant de + 13.34 % au marché initial. L'avis de la Commission d'Appel d'Offres n'est pas requis malgré la supériorité à 5 % de l'avenant car c'est un marché à procédure adaptée.

**DELIBERATION N° 2 – 03.05.2018 – DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DES ORGANISMES FINANCEURS (voirie 2018, accessibilité salle polyvalente, isolation phonique-peinture cantine et salle d'animation, vitraux) et demande d'autorisation de lancement des consultations.**

- Demandes de subventions auprès des organismes financeurs pour les projets 2018 (voirie, accessibilité salle polyvalente, isolation phonique-peinture cantine et salle d'animation, vitraux)
- Demande d'autorisation de lancement des consultations
- Délibérations à prendre

Madame le Maire présente les différents projets 2018 prévus au budget primitif :

**1. Voirie 2018 =**

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable à l'unanimité (12 voix pour) sur la liste des travaux proposée :

- la ville jaudoin (103 mètres)
- la daude (556 mètres)
- les touches village (72 mètres)
- les touches porcherie (225 mètres)
- les touches poulailler (420 mètres)
- les tertres – trémen (740 mètres)
- penguily (540 mètres)
- carrefour de la touche
- tréfouët (75 mètres)

Tous les travaux seront réalisés en tranche ferme sauf au village de la Daude et au carrefour de la Touche qui seront présentés en tranche optionnelle. Le carrefour de la touche pourrait être fait au point à temps également.

Mme le Maire est autorisée à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'entretien de la voirie hors agglomération au taux de 40 %, le plan de financement prévisionnel des travaux est approuvé.

Autorisation est donnée pour lancer la consultation auprès des entreprises.

**2. Vitraux de l'église =**

Mme le Maire présente la liste des vitraux à restaurer (N° 11, 13, 17, 22, 27) et propose de rajouter le N° 28 de la petite chapelle) ainsi que d'installer des grilles de protection à rajouter pour les premiers vitraux restaurés (il y en aurait 5 ou 6) . Elle n'a pas de devis à présenter pour l'instant.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable à l'unanimité (12 voix pour) sur la liste des travaux proposée.

Mme le Maire est autorisée à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la valorisation du patrimoine au taux de 25 %.

Au vu de l'estimatif à recevoir, le Conseil Municipal se prononcera sur les travaux à réaliser.

### **3. Accessibilité scène de la salle polyvalente, Isolation phonique-peinture cantine et salle d'animation =**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle est dans l'attente de la réception de devis pour ces travaux d'accessibilité à la scène de la salle polyvalente, d'isolation phonique-peinture à la cantine et à la salle d'animation.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise à l'unanimité (12 voix pour) Mme le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du PST au taux de 25 % si les projets atteignent le montant plancher de 15 000 euros HT.

Au vu des estimatifs à recevoir, la Commission bâtiments se prononcera sur les travaux à réaliser.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **- Décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal**

Décision 9- Passation d'un marché de fournitures avec Distribution Matériel de Pontivy pour l'achat d'une ventilation spéciale lave- vaisselle à l'ensemble polyvalent au prix de 945 euros 60 HT.

Décision 10 – Passation d'un marché de fournitures avec Manutan Collectivités pour l'achat de 4 chaises à la Cantine Municipale au prix de 130 euros 68 HT.

Décision 11 – Délivrance de concessions temporaires au cimetière – concessions 630 le 16 janvier 2018 à Mr BOUTE Régis et 631 le 21 février 2018 à Mr LALYCAN Jean-Yves.

Décision 12 – Passation d'un marché de fournitures avec Manutan Collectivités pour l'achat de 4 nouvelles chaises (suite à une erreur de référence lors de la commande dans le cadre de la décision du Maire numéro 10/2018) à la Cantine Municipale au prix de 131 euros 24 HT.

Décision 13 – Passation d'un marché de prestations de services avec le bureau d'études Nicolas à Pontivy pour une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie 2018 au prix de 3 100 euros HT.

Décision 14 – Passation d'un marché de prestations de services avec le bureau d'études Nicolas à Pontivy pour une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de l'entrée de bourg rue du Porhoët. Coût de 6 900 euros HT auquel s'ajoute 1 250 euros HT de frais de levé topographique.

Décision 15 – Conclusion d'un contrat pour la location d'un ordinateur à la mairie pour les Elus pour une durée de 60 mois pour un montant de 23 euros 86 HT par mois.

- Questions diverses

1. CANTINE MUNICIPALE – Lecture du courrier de l'APEL

Madame le Maire fait lecture du courrier du 27 avril 2018 de l'APEL du RPI Mohon/St Malo des Trois Fontaines. Ce courrier est une lettre de réclamation de parents d'élèves sur la Cantine Municipale et les nouvelles dispositions prises par la Municipalité pour le règlement intérieur.

Un courrier sera adressé à l'APEL après la date butoir du 11 mai fixé par l'APEL car la secrétaire sera en congés annuels.

2. CIMETIERE

Mme le Maire fait savoir qu'elle a été saisie d'une demande d'installation de toilettes au cimetière.

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS

1. Centre culturel du mille clubs – avenant N° 1 au marché LUEL (bardage métallique)
2. Demandes de subventions auprès des organismes financeurs pour la voirie 2018, vitraux, accessibilité de la salle polyvalente, isolation phonique-peinture à la cantine et la salle d'animation

RECAPITULATIF DES INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS DIVERSES

Décisions du Maire en vertu de la délégation de pouvoirs : décisions 9 à 15

Questions diverses : Cantine Municipale – lecture du courrier de l'APEL

Cimetière

Fait et délibéré en mairie,

Les jour, mois et an susdits,

Délibérations 1 à 2

Information diverse 1

Questions diverses 2

Affiché le 15 mai 2018

Le Maire,  
Signé  
Josiane DENIS

**NOTA BENE** : L'intégralité du procès-verbal de séance figurant sur le registre des délibérations du Conseil Municipal est consultable sur simple demande en mairie.